



Stagiaire – assistant·e de programme international

Présentation de l’association

La Fédération internationale des ACAT, la FIACAT, est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits humains, créée en 1987, qui lutte pour l’abolition de la torture et de la peine de mort. La Fédération regroupe une trentaine d’associations nationales, les ACAT, présentes sur trois continents.

La FIACAT a pour mandat de représenter ses membres auprès des organismes internationaux (ONU) et régionaux (Union européenne, Union africaine, Conseil de l’Europe) de défense des droits humains.

La FIACAT renforce les capacités des membres de son réseau : elle aide ses membres à se structurer et soutient le processus qui fait des ACAT des actrices de poids de la société civile, capables de sensibiliser l’opinion publique et d’avoir un impact sur les autorités de leur pays. Elle contribue à faire vivre le réseau en favorisant les échanges, en proposant des formations régionales ou internationales et des initiatives communes d’intervention.

Missions

Dans le cadre de son mandat, la FIACAT développe des programmes avec les ACAT. C’est dans cette optique que la FIACAT recherche un·e stagiaire pour soutenir le Secrétariat international de la FIACAT dans l’exécution d’un programme sur l’abolition de la peine de mort dans 22 Etats membres de l’Union africaine et notamment l’organisation d’un séminaire régional de sensibilisation des leaders religieux et coutumiers à l’abolition de la peine de mort en septembre 2024.

Le·a stagiaire assistera la Représentante auprès de l’Union africaine ; il·elle contribuera aux différentes activités du programme sur l’abolition de la peine de mort et au plaidoyer devant les instances de l’Union africaine (élaboration de supports de plaidoyer et production de notes juridiques en lien avec la peine de mort, la torture et le milieu carcéral).

Le·a stagiaire collaborera notamment sur :

- l’organisation d’un séminaire régional de sensibilisation des leaders religieux et coutumiers à l’abolition de la peine de mort (allant de l’élaboration du programme scientifique à la logistique) ;
- l’accompagnement de micro et méso projets sur l’abolition de la peine de mort mis en œuvre par les ACAT ;
- la mise en œuvre du plaidoyer devant les instances de l’Union africaine, notamment la Commission africaine des droits de l’Homme et des peuples ;
- la mise en œuvre de deux campagnes de plaidoyer : l’une sur le projet de protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l’Homme et des peuples portant sur l’abolition de la peine de mort en Afrique ; l’autre portant sur la résolution appelant à

un moratoire sur l'application de la peine de mort de l'Assemblée générale des Nations unies.

Profil du candidat-e

- Formation : étudiant-e en master de droit international, relations internationales, sciences politiques ou solidarité internationale
- Connaissances : droit international des droits humains, corpus juridique sur la peine de mort et la torture, système africain ou international des droits humains
- Expérience : un stage antérieur en ONG avec un aspect gestion de projets
- Langue : excellente maîtrise du français et de l'anglais
- Autres connaissances :
 - Maîtrise du Pack Office
 - Maîtrise de Canva
- Qualités du / de la candidat-e :
 - diplomatie et bon relationnel
 - excellente capacité organisationnelle
 - qualité rédactionnelle
 - rigueur
 - autonomie et prise d'initiative

Ville

Stage basé au siège à Vincennes (France) avec d'éventuels déplacements sur le continent africain.

Conditions d'embauche

- Convention de stage obligatoire
- Stage de 6 mois à compter de mi-mai 2024
- Indemnisation légale plus 60% de prise en charge des chèques restaurant d'une valeur de 11,51 € et prise en charge de 50% du Pass Navigo.

Les candidatures (CV, lettre de motivation et les coordonnées d'un-e référent-e) sont à adresser dès que possible et au plus tard le jeudi 18 avril 2024 à 23h59, par courriel à Mme Prugnard Xavière, Représentante auprès de l'Union africaine : x.prunard@fiacat.org.

Les entretiens auront lieu au siège de la FIACAT et/ou par visioconférence la semaine du 22 avril 2024. Ils seront suivis par un test rédactionnel à renvoyer le lendemain de l'entretien.

Toute personne envoyant un dossier de candidature recevra une réponse, merci de ne pas appeler.